

# LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

Abonnement par an...  
Six mois...  
Trois mois...  
En vente par

ANNONCES  
Première insertion, par ligne...  
Tous les jours...  
Trois fois par semaine...  
Une fois la semaine...  
Avis de Naissance, Mariage ou Décès...  
La Société de Publication,  
Propriétaire.



## Club Macdonald

IL Y AURA  
ASSEMBLÉE DE CE CLUB  
VENDREDI SOIR, 18 courant  
DANS LES  
Salles de M. Howe,  
Rue Bûcheau, à 8 heures.  
Tous les jeunes gens sont  
priés d'y assister.  
TAYLOR McVEITY,  
Président.  
A. A. ADAM,  
Vice-Président.  
H. W. BOWIE,  
Secrétaire.

### Grande Assemblée

DES  
Electeurs de Hull  
DANS LA  
SALLE DU MARCHÉ,  
CE SOIR  
A 7.30 HEURES.

### AUX ELECTEURS

DU  
CANTON DE CLARENCE.

Monsieur W. C. Edwards prétend qu'il a le droit de réclamer les suffrages des électeurs du Canton de Clarence, parce qu'il réside dans ce canton. Mais M. Edwards établit-il qu'il a droit à aucun témoignage de considération de la part des gens de Clarence, lorsqu'il a lui-même fait séparer sa propriété du canton afin de pouvoir l'améliorer aux dépens de ce même canton ?

M. Edwards demande à d'honnêtes électeurs Canadiens-français de voter pour lui, parce que, dit-il, il a de la sympathie pour eux. Mais leur a-t-il donné une preuve d'amitié, lorsqu'il a fait payer à des dignitaires de l'Eglise la terre dont ils avaient besoin à Rockland pour y construire un édifice destiné au culte divin ?

M. Edwards réclame les votes de Canadiens-français, parce qu'il emploie quelques-uns de ces Canadiens. Eh ! bien, comment a-t-il agi à l'égard de ces Canadiens-français, lorsqu'il lui demandèrent de bons gages pour du bon travail ? Comment ! il fit venir de la ville de Québec un grand nombre d'ouvriers qu'il avait engagés à travailler pour de faibles gages, afin de forcer les pauvres gens à faire ce qu'il voulait. Il savait qu'il avait les classes ouvrières sous sa main, et il essaya de les ruiner au moyen de son argent. Il fit de l'argent aux dépens de leur travail, et maintenant il prétend qu'elles lui doivent une dette de reconnaissance.

Canadiens-Français de Clarence et de Rockland, celui (C. H. Mackintosh) qui est l'adversaire de W. C. Edwards est un homme dont la main est toujours ouverte à toutes les classes de la société, et qui possède la confiance de tous ceux qui le connaissent.

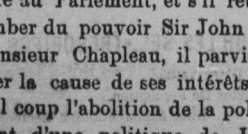
C'est maintenant le temps de montrer à Monsieur W. C. Edwards qu'il ne peut pas vous traiter injustement et commander ensuite vos votes.

Canadiens-Français ! si W. C. Edwards était élu votre député au Parlement, et s'il réussissait moyennant son vote à faire tomber du pouvoir Sir John Macdonald, Sir Hector Langevin et Monsieur Chapleau, il parviendrait par là-même à faire triompher la cause de ses intérêts personnels ! Car il assurerait de ce seul coup l'abolition de la politique de Protection, et l'établissement d'une politique de Libre Echange. Et avec le Libre Echange et une invasion de marchandises américaines qui enlèverait le travail et le pain à un plus grand nombre de ceux d'entre vous qui sont ouvriers, il serait capable de réduire les gages de ces pauvres ouvriers et de s'enrichir par ce moyen-là, car il fait toutes ses ventes aux Etats-Unis.

C'est pourquoi, votez pour

C. H. MACKINTOSH,  
LE CANDIDAT DE LA PROTECTION.

Faites votre marque sur le bulletin de vote comme suit :—



## MACKINTOSH

Cité d'Ottawa.

### LE CANADA

Ottawa, 17 Février 1887

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Ce soir a lieu à Hull une grande assemblée publique à laquelle les orateurs des deux partis porteront la parole. Nous espérons que les citoyens de Hull sauront en cette circonstance faire preuve de gentillesse en laissant parler les orateurs en toute liberté. Le bruit court que l'on se propose en certains quartiers d'empêcher certaines personnes d'Allymer de se faire entendre parce que, dit-on, le jour de la nomination on n'a pas voulu écouter les amis de M. Papineau. Une telle action serait souverainement injuste parce que le jour de la nomination à Allymer MM. Wright, Cormier et Church ont imposé silence aux quelques politiciens qui voulaient empêcher de parler M. Russell, du Free Press. Les citoyens du village d'Allymer se sont conduits en gentilshommes, que les citoyens de Hull se conduisent de même.

TROIS-RIVIÈRES.

Sir Hector Langevin est partout accueilli triomphalement dans sa division électorale et sa réélection ne fait aucun doute.

Près de 200 personnes étaient rassemblées sur la place du marché hier. Son Honneur le maire Mailhot présidait. Sir Hector Langevin ouvrit l'assemblée par un discours d'une grande force qui fut vivement applaudi. M. Pelletier parla ensuite, puis vinrent MM. Bossé et Olivier qui supportèrent la candidature de l'honorable ministre des Travaux Publics.

Les citoyens de la ville trifluvienne comprennent trop bien l'intérêt pour voter en faveur de M. Pelletier, qui n'a jamais rien fait pour eux et qu'ils n'avaient jamais vu avant qu'il fut question d'élection.

M. Pelletier en sera quitte pour aller reprendre la plume dans les bureaux de La Justice et chanter sa... défaite.

#### ELUS PAR ACCLAMATION

Voici le texte complet des élus par acclamation et leur classification suivant leur parti :

CONSERVATEURS  
Yale, Colombie Anglaise, M. Maya Lisgar, Man., M. Ross. Bagot, Q., M. Dupont. Montréal-Est, M. Coursol.

CONSERVATEURS INDÉPENDANTS  
Nicolet, Q., M. Gaudet. Rouville, Q., M. Gigault.

LIBÉRAUX  
Huntington, Q., M. Scriver. Iberville, M. Béchard.

#### DANS LA CAPITALE

Mort d'un prêtre  
Le Rév. P. Collins, curé de Mount St Patrice, comté de Renfrew, est décédé hier. Le défunt était à Ottawa vendredi dernier en parfaite santé. On se rappelle que c'est sous la direction de ce Rév. Père que les travaux de construction de l'église Ste Patrice d'Ottawa ont été commencés.

Domages  
A son arrivée de Montréal, M. l'échevin Durocher, Président du comité des propriétés, s'est rendu à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Ottawa et a évalué les dégâts causés le jour de la nomination des candidats par les libéraux, à \$300. La salle de l'hôtel de ville a été fermée afin que les réparations nécessaires y soient faites.

#### CHANCE DE COMMERCE A VENDRE.

UN FONDS D'ÉPICERIE ET DE LIQUEURS est offert au vente pour argent comptant à prix très réduit. Le poste est situé au centre d'une population ouverte, au coin des rues BOUTILLER et CUMBERLAND, Ottawa, ou l'on pourra s'adresser au ou bureau du Canada, 524 rue Sussex.

#### AVIS PUBLIC

A mon arrivée de Montréal, j'ai appris les désordres qui ont eu lieu à l'hôtel de ville, mardi 15 courant, je désire donner avis que j'ai repris possession de la salle connue sous le nom de Salle Ste Anne et située dans ma paroisse, et que dans les intérêts de la paix je ne permettrai pas qu'il se tienne aucune assemblée politique à l'avenir dans cette salle, pendant la présente lutte.

Ottawa, 16 février 1887  
R. PRUDHOMME  
Curé.

#### CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années deux fois par semaine, aller et retour, entre Templeton Est et Perkins, à partir du 1er Avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste de Templeton Est et Perkins, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

T. P. FRENCH,  
Inspecteur des Postes.  
Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Ottawa, 12 février 1887.

#### IL TIEN LA TETE

Le fameux Bruleur 'Argand,

Pouvoir d'éclairage sans précédent ! Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très économiquement et de façon à ce que la mèche puisse être remaniée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est évitée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

#### EDWIN PLANT

Marchand de Vaiselle, Lampes, etc.,  
114 rue Rideau  
Ottawa, 4 nov. 1885.

#### WOODCOCK'S

CHAPEAUX EN FEUTRE  
Seulement 25cts chaque.

#### MAGASIN DE MODIES, A BON MARCHÉ

CHAPEAUX EN FEUTRE  
Seulement 25cts chaque.  
Meilleurs avantages à Ottawa  
39, rue Sparks

#### AVIS

Il est donné avis que la première assemblée générale annuelle des actionnaires de "The Lake Temiscamingue Colonisation Railway Company" aura lieu MARDI, premier jour de Mars prochain (1887) à huit heures P. M. au palais Archevêque d'Ottawa, dans la cité d'Ottawa afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour l'année prochaine et pour les autres fins générales de la compagnie.

Par ordre du Bureau de Direction,  
L. SALLE GRAVELLE,  
Secrétaire-Trésorier.  
Ottawa, 19 février 1887.

#### BIG PUSH.

Tapis à Sacrifice.

237 Pièces de tapis Bruxelles et Tapisserie à vendre cette semaine.

Conditions comptant.  
Strictement un seul prix.

#### BRYSON GRAHAM et Cie,

150, 152, 154, rue Sparks.

#### CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre North Gower et Osgoode, (Station du chemin de fer) à partir du 1er Avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste North Gower, et Stations de Kar et Osgoode, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

T. P. FRENCH,  
Inspecteur des postes  
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa,  
12 février 1885

#### CHANCE DE COMMERCE A VENDRE.

UN FONDS D'ÉPICERIE ET DE LIQUEURS est offert au vente pour argent comptant à prix très réduit. Le poste est situé au centre d'une population ouverte, au coin des rues BOUTILLER et CUMBERLAND, Ottawa, ou l'on pourra s'adresser au ou bureau du Canada, 524 rue Sussex.

#### AVIS PUBLIC

A mon arrivée de Montréal, j'ai appris les désordres qui ont eu lieu à l'hôtel de ville, mardi 15 courant, je désire donner avis que j'ai repris possession de la salle connue sous le nom de Salle Ste Anne et située dans ma paroisse, et que dans les intérêts de la paix je ne permettrai pas qu'il se tienne aucune assemblée politique à l'avenir dans cette salle, pendant la présente lutte.

Ottawa, 16 février 1887  
R. PRUDHOMME  
Curé.

#### CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années deux fois par semaine, aller et retour, entre Templeton Est et Perkins, à partir du 1er Avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste de Templeton Est et Perkins, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

T. P. FRENCH,  
Inspecteur des Postes.  
Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Ottawa, 12 février 1887.

**Un Emploi de Représentant**  
est offert dans chaque ville pour la vente à crédit des obligations à lots des villes de Paris, Marseille, Lyon, du crédit foncier de France etc., payables 5, 10, 20 et 50 francs par mois. Ecrire à M. le secrétaire de la CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, société constituée le 4 mai 1886, 116, Place Lafayette, 116, à Paris.

**NOTES COMMERCIALES**

**Hygiène.**—Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique c'est de tenir les intestins, le foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr S. y, le grand remède du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages.—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant 406 rue Sussex

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

25lbs de Fleur Patente pour 75cts. Chez N. A. Savard.

**Temps des présents**

A cette occasion, ne manquez pas de faire une visite aux magasins de P. C. Guillaume, car là vous trouverez toutes sortes de jolis objets pour les étrennes, tels que livres d'histoires avec beaux couverts de luxe, albums couverts en peluche et en cuir de Russie; objets de fantaisie de toute sorte; et jouets d'enfants, une grande variété; aussi le plus grand choix de cartes avec inscriptions en français et en anglais.

Toutes les personnes nerveuses ne devraient pas manquer d'Eau St-Léon, le meilleur remède. DUNN, seul agent.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères; Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sauteurs. Bargains à commencer d'aujourd'hui. Le 21 août 1886.

L'Eau St-Léon est le meilleur remède pour la Diphtérie. Préparez-vous en. J. H. C. DUNN, seul agent.

**Unités métriques et internationales**

**Leurs valeurs en unités canadiennes**

**LOUSGURS**

Le mètre (1/1000ème partie du quart du méridien terrestre) vaut 3 pieds 3 lignes, ou 1 verge et 1/10.

Le décimètre (1/10 du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou une largeur de main.

Le centimètre (1/100 du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt.

Le millimètre (1/1000 du mètre) vaut 1/32 de ligne.

Le décimètre (10 mètres) vaut une demi-chaine, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds.

Le hectomètre (100 mètres) vaut 5 ch. lnes, ou 110 verges, ou 1 près de deux arpents.

Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chaînes, ou 1100 verges, ou environ 2 1/2 de mille.

**SURFACES**

Le mètre carré vaut 1 verge carrée et 2/10 ou près de 11 pieds carrés.

Le mètre au décimètre carré vaut 1 perch. carrée anglaise, ou 120 v. r. carrés.

Le hectare ou hectomètre carré vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres.

Le kilomètre carré vaut environ 2 1/2 de mille carrés, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 mi les carrés.

**VOLUMES ET CAPACITÉS**

Le mètre cube, ou stère ou tonneau, vaut 1 verge cube et 3/10, soit 3 1/2 cuibos, ou 120 gallons, ou 2 1/2 minots.

Le litre ou décimètre cube vaut environ 1 pinte.

Le décalitre (10 litres) vaut 2 gallons et 1/3.

Le hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons.

**POIDS**

Le tonne métrique (1000 kilogrammes) vaut 1 tonne anglaise, ou un peu plus que la tonne anglaise.

Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/2 le quintal anglais.

Le kilogramme (mètre d'un litre d'eau) vaut 2 livres et 1/5 (avoirdupoids), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 livres.

Le gramme (poids d'un centimètre cube d'eau) vaut 1/28 d'once, ou un peu plus qu'un demi-grain.

**MOISURES**

Le fathom vaut 1 chélin, ou 1/5 de piastre.

Le centime est la 100ème partie du franc; 5 centimes font 1 sou ou 1 cent.

**CARTES PROFESSIONNELLES**

**OTTAWA**

**Dr. J. A. FISSIAULT,**  
CHIRURGIEN-DENTISTE,  
No. 25, Rue Sparks, en face du Russell  
Extraction de dents à l'aide du gaz.  
Heures du bureau de 9 a.m. à 5 p.m.  
Ottawa, 17 nov. 1886.—la

**A. J. A. ROBILARD**  
MEDECIN VETERINAIRE  
46 RUE YORK

Son Canadien-Français diplômé au Collège d'Ottawa jusqu'à ce jour.

**Macdonnell, Macdonnell & Belcourt,**  
AVOCATS, PROCUREURS  
Ontario et Québec.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.  
Hos. Wm. Macdonnell, G. R. Frank M. Macdonnell.  
N. A. Belcourt, L.L. M.

**Dr J. Nolin**  
CHIRURGIEN-DENTISTE.  
Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario.

Coin des rues Rideau et Sussex  
Heures de bureau : 9 à 5.

**Dr L. Coyteux Prevost**  
132, Rue Daly, Ottawa.  
HEURES DE BUREAU 8. à 10 a. m.  
" " " 1. à 3 p. m.  
" " " 6. à 8 p. m.

**Valin et Adam**  
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS  
ARGENT A PRETER.

BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell.

**J. A. VALIN,** A. A. ADAM  
M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

**Dr Alfred Savard**  
BUREAU : No 376 RUE OUMBERLAND  
Ancienne résidence du Dr Prevost

**L. A. Ollivier**  
AVOCAT  
Bureau.—Rue de la Vallée des Ridesaux et Sussex, Block d'Egleston, Ottawa, Ont.

**ARGENT A PRETER**

**Dr C. G. Stackhouse**  
DENTISTE

M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 181 rue Sparks et à sa résidence privée au No 258, rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans causer de douleur à son patient en se servant du gaz azotique oxydé dont il fait une spécialité.

**CARTES PROFESSIONNELLES**

**HULL**

**MAJOR & TALBOT,**  
AVOCATS.

C. E. Major, A. X. Talbot.  
Bureaux à Papineauville et à Hull, coin des rues Britannia et Albert.

Suivent les cours de Circuit à Hull, Papi-neauville et Aylmer, la cour Supérieure, la cour Criminelle, les cours Supérieurs et de l'Échiquier.  
Hull, 21 déc. 1886.

**Paul T. C. Dumais**  
INGENIEUR DE LA CITE DE HULL,  
ARPENTEUR FEDERAL ET DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Arpentage des limites à bois, terrains miniers, division des lots de fermes exécutés aux conditions les plus faciles.  
Bureau: Hôtel de ville, Hull. Résidence: King's Road, Hull.

**P. Thos Desjardins**  
NOTAIRE PUBLIC

Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa  
Bureau et résidence: 117 rue Principale Hull. Bureau à La Pointe à Gatineau.

Argent prêté sur propriétés foncières.

**J. Malcolm McDougall, B. C. L.**  
Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur légal du comté d'Ottawa.  
RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

**Rechon et Champagne**  
AVOCATS

246 Rue Principale, Hull  
A Rechon. L. N. Champagne, L.L.D.

**RESTAURANT FRANCAIS**

**C. L. BELLIER, Propre**  
68, rue Metcalfe, Ottawa.

Repas à toute heure. Les consommateurs peuvent compter sur toutes les primeurs de la saison. Une table d'hôte régulière pour le dîner sera tenue servie tous les jours de 8 hrs. p.m. à 7 30 p.m. HUITRES, VINS SPÉCIALITÉS! HUITRES FRAICHES REÇUES TOUS LES JOURS! services dans tous les genres. Essayez-les!

Les bals, les parties de noces ainsi que des dîners complets seront servis à court délai aux familles privées. Soupes, plats dits, salades, dîners délassés, pâté de gibier, gibiers de toutes descriptions, gelées, charlotte russe, pudding glacés, glaces de toute sortes peuvent être obtenus sous le plus court délai.  
Ottawa, 26 novembre 1886.—lan.

**AVIS AU PUBLIC**

Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à:

**A. B. MacDonald**  
Encanteur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau (Banc Birkett).

N. B.—Ventes tous les matins, après-midi et soirs.

**PENSION DEMANDEE**—Un jeune homme de langue anglaise des rurs à traverser une bonne pension dans une famille Canadienne-française parlant le langage français d'une manière pure et correcte. On préférerait une famille dont l'un des membres pourrait enseigner le français dans la maison même. Pour informations s'adresser au bureau du "Canada," rue Sussex.

Ottawa, 23 Dec, 1886.

Quelques uns des avantages  
DES  
**CELEBRES**  
**AMERS INDIGENES.**  
LE  
**POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.**

1er Avantage.—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas se remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25cits, on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demiers.

2e Avantage.—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3e Avantage.—On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e Avantage.—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purificateur du sang.

5e Avantage.—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

**AGREABLE POUR LES DAMES!**

Articles de Modes donnés pour rien durant les Fêtes de

**NOEL et du JOUR DE L'AN!**

L'Assortiment immense et varié d'articles de Modes et de fantaisie pour Dames, vendu à MOITIÉ PRIX.

**Mlle A. McDonald**  
Magasin Parisien de Modes  
521 RUE SUSSEX,  
Quatrième porte de la rue York

**PELLETIERES! PELLETIERES!**

**L'HIVER EST ARRIVE!**

**GRAND ASSORTIMENT**  
—DE—  
Capots en Fourrures, Casques, Gants, Mitaines,

POUR TOUTES LES GOUTS;  
Collets de Manteaux, Manchons, garnitures en Loutre, etc., etc.

Pour Dames et Messieurs,

—CHEZ—  
**J. COTE,**  
12, Rue Rideau.

Pour garnir les Maisons.

Nous venons de recevoir un assortiment de

**TAPIS de BRUXELLES**

—T DE—  
**TAPI-SERIE**

Voyez-les avant d'acheter.

**Harris & Campbell,**  
RUE O'CONNOR.

**Montres, Chaines, Colliers Etc.**

VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE

**\$1. par semaine**

—PAR—  
**Chevrier Freres**  
466, RUE SUSSEX.

Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres, miroirs, etc.,

vendus à la semaine par

**CHEVRIER FRERES**

N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons

**PORTRAITS**

**GRANDÉ REDUCTION**  
Photographies grandeur

**CABINET**

—CHEZ—  
**Dorion & Delorme**  
140 Rue Sparks et 509 Rue Sussex  
Ottawa.

P. S.—Satisfaction garantie

**James R. Bowes**  
ARCHITECTE

Chambre 25,  
SCOTCH ONTARIO CHAMBERS  
RUE SPARKS.  
Ottawa 9 juin 1886.—la

**FERRONNERIES**

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez

**McDOUGALL & CUZNE.**  
Le us ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la

**GROSSE TARRIERE,**  
Rue Sussex, et coin de la rue Duke,  
CHAUDIERES, OTTAWA,  
ET A MATTAWA, P. Q.

McDOUGALL & CUZNE!

**CHEMIN DE FER**

**"CANADA ATLANTIC"**

LA  
VOIE LA PLUS COURTE  
ENTRE  
OTTAWA ET MONTREAL

Et Ottawa à Boston et New-York, et tous les points à l'Est et au Sud.

Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit:

**TRAIN EXPRESS DE MONTREAL:**

8.00 a.m. TRAIN EXPRESS se raccorde avec l'Express du Grand Tronc à Grosse Pointe et à Montréal avec les trains à Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant à 11.30 a.m.

4.50 p.m. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montréal à 8.20 p.m., se raccorde avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.

Les convois arriveront à 12 30 p.m. et 8.00 p.m. de l'Est, se raccorde à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud. Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a.m. et à 3.35 p.m. se raccorde avec les trains express de Montréal.

Exp. de Boston et New-York via Rouse's Point.

120 p.m. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.30 p.m. et se raccorde à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.49 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des obars docteurs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront le Pullman à St. Alban ou à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.

E. J. CHAMBERLIN,  
Surintendant Général.

PERCY R. TODD,  
Agent général des passagers.

**VENANT D'ETRE RECUES**

**10,000**

**ROULEAUX DE TAPISseries**

De tous genres et de tous prix.

Aussi, assortiment complet et varié de Peintures, Huile, Mastic,

Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.

Tous les ouvrages sont exécutés sous la surveillance même de M. Philibert. Une visite est sollicitée.

**G. PHILIBERT**  
PEINTRE.  
208 RUE DALHOUSIE OTTAWA.

Collège International, Commercial ET PREPARATOIRE.

**INSTITUT D'EDUCATION DE FRAWLEY,**  
Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de No. vembre, Janvier et Mai.

Le collège est dirigé par le professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont :—  
Matin . . . . . 9.30 à 12.00  
Après-midi . . . . . 2.30 à 5.30  
Soir . . . . . 7.30 à 10.00

Ottawa, 16 Sept. 1886.—la.

**HOTEL RIENDEAU**

TELU SUR LES PLANS  
**Européen et Américain,**  
64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des premières de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix.

JOS. RIENDEAU,  
Propriétaire.

**BARDEAUX!**

M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en mains une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et bois dont il est fait. M. Adam n'emploie que des personnes qui désirent acheter de bons bardeaux avec chanfrein et gagne ont car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est la manière dont il est chanfreiné et la qualité du bois dont il est fait.

M. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billet de bois solide. Avis aux connaisseurs?

G. ADAM  
Pointe Gatineau  
Ottawa, 29 Oct. 1886.—6m.

**MOUSTACHES!**

La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers dans un envoi d'un timbre poste de 3 centimes à

**WILLIAM JONES,**  
Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

**CHEVALURE MAGNIFIQUE**

Les dames qui enverront un timbre de poste de 3 centimes recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheveu leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête.

Adressez :  
**WILLIAM JONES,**  
30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont.  
Ottawa, 13 Sept. 1886.—lan

**LE TOUT SUR BON PAPIER**

ET A DES

**PRIX TRES BAS**

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

**ABONNEMENTS:**  
"LE CANADA" quotidien, par an, \$3.00  
"L'UNION NATIONALE" hebdom., de \$1.00  
Tout abonnement est payable d'avance.

On exécute à ces ateliers toutes sortes de impressions

TELLES QUE:

Livres, Brouillons, Mémoires, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billets, Traités, Enveloppes

Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, Etc., etc., etc.

**BLANCS POUR AVOCATS**  
Déclarations sur compte, Déclarations sur oûit, Demandes de plaidoyer, Comparutions, Subpoenas, Affidavits, Objections, Fiat, Inscriptions

**POUR NOTAIRES**  
Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procurements, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc

Pour les Greffiers et les Commissaires  
Blancs simples de sommation, Tiers-Saisie après jugement

Blancs de Procès-Verbaux!  
D'avis de Vente  
De Saisie,  
De Vente.

**POUR LES SEL.-TRÉSORIERS**  
Listes d'évaluation, Listes De Perception, Liste Alphabétique d'électeurs.

LE TOUT SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

**ABONNEMENTS:**  
"LE CANADA" quotidien, par an, \$3.00  
"L'UNION NATIONALE" hebdom., de \$1.00  
Tout abonnement est payable d'avance.

On exécute à ces ateliers toutes sortes de impressions

TELLES QUE:

Livres, Brouillons, Mémoires, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billets, Traités, Enveloppes

Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, Etc., etc., etc.

**BLANCS POUR AVOCATS**  
Déclarations sur compte, Déclarations sur oûit, Demandes de plaidoyer, Comparutions, Subpoenas, Affidavits, Objections, Fiat, Inscriptions

**POUR NOTAIRES**  
Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procurements, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc

Pour les Greffiers et les Commissaires  
Blancs simples de sommation, Tiers-Saisie après jugement

Blancs de Procès-Verbaux!  
D'avis de Vente  
De Saisie,  
De Vente.

**POUR LES SEL.-TRÉSORIERS**  
Listes d'évaluation, Listes De Perception, Liste Alphabétique d'électeurs.

**ATELIERS TYPOGRAPHIQUES**

—OU—

**"CANADA"**

ET DE

**L'Union Nationale**

594 RUE SUSSEX,  
OTTAWA

On exécute à ces ateliers toutes sortes de impressions

TELLES QUE:

Livres, Brouillons, Mémoires, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billets, Traités, Enveloppes

Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, Etc., etc., etc.

**BLANCS POUR AVOCATS**  
Déclarations sur compte, Déclarations sur oûit, Demandes de plaidoyer, Comparutions, Subpoenas, Affidavits, Objections, Fiat, Inscriptions

**POUR NOTAIRES**  
Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procurements, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc

Pour les Greffiers et les Commissaires  
Blancs simples de sommation, Tiers-Saisie après jugement

Blancs de Procès-Verbaux!  
D'avis de Vente  
De Saisie,  
De Vente.

**POUR LES SEL.-TRÉSORIERS**  
Listes d'évaluation, Listes De Perception, Liste Alphabétique

LA PARURE

Le mari travaillait le soir à mettre au net les comptes d'un commerçant, et la nuit, souvent il faisait de la copie à cinq sous la page.

Et cette vie dura dix ans, ils avaient tout restitué, tout, avec le taux de l'usure et l'accumulation des intérêts supposés.

Mme Loisel semblait vieille, maintenant. Elle était devenue la femme forte et rude, des ménages pauvres.

Or, un dimanche, comme elle était allée faire un tour au Champs-Élysées pour se délasser des besognes de la semaine, elle aperçut tout à coup une femme qui promenait un enfant.

Mme Loisel se sentit émue. Allait-elle lui parler? Oui, certes, maintenant qu'elle avait payé, elle lui dirait tout.

Elle s'approcha: Bonjour, Jeanne. L'autre ne la reconnaissait point, s'étonnant d'être appelée ainsi familièrement par cette bourgeoise.

Mme Forestier s'était arrêtée: Tu dis que tu as acheté une rivière de diamants pour remplacer la mienne?

—Oui, tu ne t'en étais pas aperçue, hein? Elles étaient bien pareilles.

—Oh! ma pauvre Mathilde! Elle valait au plus cinq cents francs!

vailler si son image n'était pas gravée, là? bien non!

—Qu'elle est belle, qu'elle est pure, qu'elle est bonne, mon Dieu prie-t-il; ange béni du ciel j'ai foi en toi et je t'aime, je t'adore!

Mais on est jeune, on est garçon, on est timide; avouer cet amour, jamais! Y rêver par exemple, ô Dieu, oui; une prière à Dieu est-elle complète sans y mêler le doux nom de la bien aimée? non, n'est-ce pas?

Souvent, on est des mois comme cela à aimer secrètement, en silence l'ange de ses pensées; elle, s'en doute-t-elle? Non, puisqu'on regarde ailleurs quand on la rencontre, tant on a peur que la rougeur s'abîme de notre front ne trahisse notre secret; mais tiens! voilà St-Valentin, voilà le 14 février qui arrive: quelle aubaine, quelle bonne occasion!

C'est cela. Achetons un valentin et écrivons-lui vite.

Et, tout ému, palpitant de bonheur, d'une main tremblante on écrit ce que dicte le cœur, ce que l'imagination on chauffé à blanc depuis des mois; des bêtises, mais des bêtises saintes et adorables, parce qu'elles rendent heureux le temps qu'on y croit.

Et après avoir écrit, après avoir baisé tendrement le doux nom; le nom béni qu'on a tracé sur l'adresse on se dit tout bas bien bas: "Elle ne se dontera jamais que c'est moi qui ait écrit cela; que c'est moi qui l'aime ainsi."

On est jeune et on n'aime pas quelqu'un; vous savez bien, on le fait d'une haine noire et sauvage, trop souvent sans cause et sans savoir pourquoi.

On est jeune et on n'aime pas quelqu'un; vous savez bien, on le fait d'une haine noire et sauvage, trop souvent sans cause et sans savoir pourquoi.

On est jeune et on n'aime pas quelqu'un; vous savez bien, on le fait d'une haine noire et sauvage, trop souvent sans cause et sans savoir pourquoi.

W. A. ARMOUR
Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCREMENT
D'IMAGES, MIROIRS,
Tableaux à l'huile anglais, français et allemands.

Maison de Pension Privée
Mme. E. BENAUD,
No. 119 rue O'Connell, Ottawa.

C. STRATTON
Marchand d'Épicerie
EN GROS ET EN DÉTAIL
COIN DES RUES
Dalhousie et St Patrick OTTAWA

Tapis, Tapis, Etc
MAISON DE TAPIS
D'OTTAWA.

Tapis, Prelats, Rideaux,
Corniches, Pâles, Garnitures
et Meubles de toute sorte.
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA
148 RUE SPARKS.

CHANTELOUP
MONTREAL, P. Q.
Fonderies à Cloches
POUR EGLISES.

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL
Route de la Malle Royale, des Passagers
et du Fret entre le Canada et la Grande Bretagne.

JACOB ERBATT
MAGASIN PALAIS DE MEUBLES
33 RUE RIDEAU.

Aux Inventeurs
J. Coursolle & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention

D. POTTINGER,
Bureau au chemin de fer
Moncton, N. B., 1er Dec., 1888.

Cinquante pour cent de moins
LIVRES! LIVRES!! LIVRES!!!
Pour Avocats, Docteurs, Membres
du Clergé, Marchands, Ecoles
et Collèges.

RELIURE, PAPETERIE.
LES soulagés qui assistent aux principes
pales ventes de livres et de tableaux,

Chemie de Fer Canadien du Pacifique
LIGNE COURTE
ENTRE
Ottawa, Quebec
ET MONTREAL.

Table with 5 columns: Direction, Express Direct, Express local, Express local, Express au soir.

ÉLÉGANTS CHARS PALAIS
sont attachés aux trains de vitesse
entre Ottawa et Montréal.

BRANCHE D'AYLMER:
Les trains quittent Hull pour Aylmer à
9.00 a.m., 1.24 p.m., 5.30 p.m., 10.10 p.m.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto
et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884.

M. RAPHAEL DE VASSON
Rue du Commerce-Nord, à PARIS

Toiles pour Fenêtres
Nous venons de recevoir le
plus bel assortiment
de toiles peintes et dorées
pour fenêtres qui ait
jamais été importé en Canada.

HENRI MASSE
ÉPICIER et BOUCHER
COIN DES RUES
Primrose et Cambridge

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Soliciteurs de Brevets,
OTTAWA, Ont.

OU' AUX COLONIES
court délai. Bibliothèques fournies au
complet. Vente en gros de livres reliés et
de papeterie à des prix extrêmement bas.

J. MOSCRIPT, PYE et Cie.
Retieurs Exportateurs, Papeters, Éditeurs
154, RUE WEST REGENT, GLASGOW,
ECOSSE.

BONNE NOUVELLE DU PAYS!
Pour la commodité de "Kin Beyond
Sea, J. Moscript, Pye et Cie., (de la susdite

Le véritable QUINQUIN GAST-GERARD
est un remède souverain pour la guérison de toutes les Fièvres, Paludisme,

PARFUMERIE DU MONDE ÉLÉANT
DELETTREZ
54, 56, Rue Richer, 54, 56

OSMÉDIA
OSMÉDIA
SUAVITÉ
concentration

M. RAPHAEL DE VASSON
Rue du Commerce-Nord, à PARIS

PHOSPHATINE
Alimentation Rationnelle
NÈRES - ENFANTS - NOURRICES - CONVALESCENTS

L'ART de ne JAMAIS OUBLIER
à se d'apprendre en Livre
quelconque en une seule lecture, par

DÉCOUVERTE
PLUS d'ASTHME
POUDRE CLÉRY - Se vend partout.

HENRI MASSE
ÉPICIER et BOUCHER
COIN DES RUES
Primrose et Cambridge

Cinquante pour cent de moins
société qui a acquis une grande expérience
dans les différents besoins des
dames et des messieurs à l'étranger

Manufactures et patentes, aussi entre-
prises financières et commerciales placées
sur le marché anglais.

EST-CE BIEN LE
"New Williams"
la machine à coudre dont on fait
tant d'éloges et qui a assez de force
pour coudre le cuir?

C. McDIARMID,
163, rue Sparks.
Marchandises Sèches
Payables à la Semaine.

Walker Bros & Cie
165 RUE SPARKS.
Allez visiter leur STOCK de couvertors,
couvre-pieds, tapis, prelat, etc., etc.

BERNARD SIMARD
BOUCHER
Etava Nos 1 et 2, Marché des produits
et viandes, et No 1 marché Ouest

L'EAU Minérale St-LEON
Devient au Canada la médecine
la plus populaire.

J. B. C. DUNN,
Seul Agent dans Ottawa,
198 et 200 Rue Dalhousie.

AVIS AUX ENTREPRENEURS
ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à
JEUDI, le 24ème jour de Février prochain,

QUAI A L'ILE PERROT,
COMTE DE VAUDREUIL, P. Q.,
suivent le plan et le devis que l'on pourra
voir sur demande à partir de Jeudi, le 3

A. GOBEL,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics.
Ottawa 31 Janvier 1887.

## LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX

THÉS VERTS		THÉS NOIRS	
Jenne Hlyson, (bon).....20 cts.	Congou, (bon).....25 cts.		
Poudre à canon, (de choix).....30 "	(choix extra).....30 "		
(extra).....35 "			
THÉS DU JAPON.			
Bon, (Feuille naturelle).....18 cts.	Choix Extra (non-coloré).....25 cts.		
De choix ".....20 "	".....28 "		
Très bon ".....22 "	Garanti pur ".....30 "		
Choix extra ".....23 "	".....35 "		

Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

**E. D. D'ORSIGNES, Gérant,**  
143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL.

### S. ROGERS et FILS

## Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ET EMBAÛMEURS,

15, rue St. NICHOLAS,  
OTTAWA.

RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.

Connections par Téléphone.

Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

## LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poêles et Fournaises constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison.

532 et 534, RUE SUSSEX, OTTAWA

## JOSEPH BOYDEN

**CONFISERIES!**  
**PÂTISSERIES.**  
Nouveau Poste Canadien-Français  
**A. TRUDEL et Frère,**  
PROPRIETAIRES.  
**540, RUE SUSSEX,**  
(Ancien poste de M. Broderick)

M. Trudel défend informé le public d'Ottawa et des environs qu'il tiendront constamment à leur nouveau poste tous les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-savoie, pour dîner de noces et pour fêtes, bombons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les sous-joints, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et complètent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général.

On fera bien de venir faire une visite.

**A. TRUDEL et Frère,**  
Confiseurs,  
Ottawa, 1er Dec., 1886.

### AVIS

EST par le présent donné que demandé sera fait à la Législature de Québec à la prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la completion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'émettre des obligations portant hypothèque ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amener le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,  
Secrétaire de la Compagnie.  
Daté à Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

**AVIS**  
M. Trudel défend informé le public d'Ottawa et des environs qu'il tiendront constamment à leur nouveau poste tous les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-savoie, pour dîner de noces et pour fêtes, bombons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

On fera bien de venir faire une visite.

**A. TRUDEL et Frère,**  
Confiseurs,  
Ottawa, 1er Dec., 1886.

**CONTRAT DE LA MALLE**  
DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes s'ouvriront, à Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Mallettes de sa Majesté sous les conditions d'un Contrat pour une période de quatre années douze fois par semaine, aller et retour, entre Aylmer, et Ottawa, à partir du 1er avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté sont en vente aux Bureaux des Postes d'Aylmer, Trois-Rivières, Hull et Ottawa, et il pourra aussi, se procurer les formulaires de soumission.

T. P. FRENCH,  
Inspecteur des Postes.  
Bureau de l'Inspecteur des Postes  
Ottawa, 16 février 1887.

### AVIS

EST par le présent donné que demandé sera fait à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la completion de ce chemin, et étendant ses pouvoirs de construction d'autres branches de chemins de fer, et d'amener le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,  
Secrétaire de la dite Compagnie  
Daté à Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

### Aux Electeurs DE LA CITE D'OTTAWA.

MMSSIEURS,  
A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'approuve comme j'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judiciaire duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre décision avec tous les égards de la reconnaissance comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être  
Messieurs  
Votre obéissant serviteur,  
**Wm G. PERLEY.**  
Ottawa, 15 nov. 1886.

### IN THE SURROGATE COURT OF THE COUNTY OF CARLETON.

"Guardianship Notice"

NOTICE is hereby given that after the expiration of twenty days from the just publication of this notice, application will be made to the Judge of the Surrogate Court, of the County of Carleton, at his Chambers, in the Court House, in the City of Ottawa, by Pierre Hyacinthe Chabot, for an order appointing the said Pierre Hyacinthe Chabot guardian of his infants children Jean Léon Chabot, Albert Henri Chabot, Charles Emile Chabot, and Marie Louise Beatrix Chabot.

VALIN & ADAM,  
Solicitors for Pierre Hyacinthe Chabot.  
Ottawa, 28th January, A. D., 1887.

### COMTE DE RUSSELL

Voici l'analyse bien succincte des discours que notre ami, M. Stanislas Drapeau, a prononcés à Duncanville, le jour de la nomination des candidats, le 15 courant.

Venant après M. Edwards, candidat libéral, il fut introduit à l'auditoire par le président, et il fut acclamé avec enthousiasme. N'ayant que vingt minutes à sa disposition, il dut passer rapidement sur plusieurs questions secondaires.

**Les Finances.**  
Il passa en revue la politique financière depuis la confédération des provinces, des deux gouvernements—Conservateur et Libéral,—et il démontra, statistiques en mains, que tandis que l'Administration de Sir John Macdonald apportait dans les deux périodes de 1867 à 1873 et 1878 à 1886 un surplus d'environ 21 millions de piastres, toute dépenses payées avec les revenus annuels, l'Administration Mackenzie, à son tour, laissait dans le trésor un déficit de plus de 7 millions de piastres durant son règne de cinq années, de 1873 à 1878.

**La Protection.**  
Passant à la politique nationale, qu'on appelle la Protection, M. Drapeau fit voir les grands avantages qui en sont résultés pour le commerce, l'agriculture et l'industrie.

Répondant aux avancés inexacts du candidat libéral, M. Edwards, qui soutenait que l'agriculture et l'industrie n'étaient nullement protégées par la politique nationale, M. Drapeau, à l'aide des statistiques officielles, plaça le candidat libéral dans une confusion extrême, et l'accusa de ne rien connaître sur la question.

**L'Industrie.**  
En effet, à propos du développement de l'industrie, M. Drapeau dit qu'il allait produire une preuve suffisamment éloquent, qu'il soumettait à l'attention toute particulière de M. Edwards et à celle des orateurs de la cause libérale.

A une assemblée des industriels les plus importants de la province d'Ontario, dit M. Drapeau, tenue au Queen's Hall, à Toronto, lors de l'exposé fait par Sir John touchant la politique nationale, la résolution suivante fut adoptée :

Résolu.—"Que cette assemblée d'industriels représentant presque toutes les branches d'industrie et toutes les parties de la province d'Ontario, enregistre son opinion unanime que de la continuation de la politique nationale dépend la prospérité du pays, et que si cette politique ne peut être assurée que par le succès du parti conservateur aux élections du 22 février vu l'incertitude et l'obscurité de la politique du parti libéral."

Les capitalistes présents à l'assemblée, dit M. Drapeau, représentaient une valeur de 33 à 35 millions de piastres engagées dans ces différentes industries, donnant de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers.

Mais ce n'est pas tout. Le nombre des manufactures dans les cinq années écoulées entre 1873 et 1884, s'est augmenté de 595, donnant de l'emploi à plus de 30,000 ouvriers, et ayant nécessité un capital d'environ 28 millions de piastres.

D'après le recensement de 1881, dit M. Drapeau, il appert que le capital engagé dans les différentes industries du Canada était de \$165,302,523; que le nombre des personnes employées dans ces manufactures s'élevait à 254,935; se partageant en salaires l'énorme somme de 59 millions et demi de piastres; que la valeur des matières brutes employées était de \$179,918,593; et la valeur d-s articles manufacturés de \$309,676,068, ce qui laissait aux industriels un profit de plus de 70 millions de piastres à se partager.

Voilà des faits évidents pour tout le monde, et une preuve éclatante que M. Edwards, le candidat libéral, ne connaît rien dans l'affaire. Mais allons plus loin.

**L'Agriculture.**  
Passant à la question agricole, M. Drapeau prouve, encore là, que M. Edwards n'est pas mieux renseigné sur ce point.

Le tarif de la protection nationale—dit M. Drapeau,—n'a pas été moins favorable à la classe agricole, comme on peut le voir en comparant nos exportations de produits agricoles en 1878, dernière année du libre échange de M. Mackenzie, et l'exportation de ces mêmes produits en 1885, sous la politique protectionniste de Sir John Macdonald.

Voici ces exportations :

Exportations		1878		1885	
	libéral	conservateur	libéral	conservateur	libéral
Bêtes à cornes (nombrées)	29,925	143,003	24,989	335,043	17,280
Moutons	17,280	134,934	38,054,294	79,558,317	5,262,340
Tonnes de foin	5,262,340	11,542,703			
Œufs (douzaines)					

Voilà qui est clair, mais ce n'est pas tout.

Le tarif protecteur a aussi eu pour effet de diminuer les importations de produits agricoles en ce pays, et ce sont nos cultivateurs qui ont bénéficié de cette politique. En voici la preuve :

Importations		1878		1885	
Orge (minots)	25,234	14,716	2,070,513	251,983	110,228
Seigle	110,228	53	3,400,562	1,519,740	1,519,703
Bled d'inde	1,519,703	373,099			9,381
Pois	9,381	2,130			
Totaux	7,137,794	2,161,732			

Une autre preuve qui démontre que la politique nationale est favorable à la classe agricole, voici le témoignage de M. Latimer, de Montréal, agent de la fabrique d'instruments aratoires de MM. Cossett et frères, de Brockville, Ontario, l'une des plus grandes fabriques de ce genre en Canada, qui a fourni aux journaux l'état suivant des prix des différents instruments d'agriculture avant et depuis l'établissement de la protection :

1878		1885	
Faucheuses	60 à ..	\$50 à \$55	70
Moissonneuses	90 à ..	\$30 à 24	26
Râteaux à cheval	28 à 30	15 à 16	13 à 15

M. Latimer dit que depuis 1879 la vente des instruments aratoires a augmenté tous les ans et que les cultivateurs n'en achètent plus maintenant des fabriques américaines.

**IMMIGRATION.**  
Passant à la question de l'immigration, M. Drapeau a fait voir clairement que la protection avait su créer en Europe une entière confiance chez ceux qui voulaient immigrer au Canada, et à cet effet il a soumis le tableau qui suit, tiré des statistiques officielles, se rapportant à la richesse qu'une certaine classe des immigrants possède en venant en ce pays.

De 1875 à 1878 (régime libéral), il appert que les immigrants apportaient avec eux une valeur en argent et en effets que l'on a évaluée à \$3,865,610.

De 1879 à 1885 (régime conservateur) les immigrants ont apporté avec eux une valeur de \$21,552,222. Voyons les détails :

Régime libéral (4 ans)	
1875	\$1,344,573
1876	686,205
1877	632,269
1878	1,202,563
Totaux	\$3,865,610

**Régime conservateur (7 ans)**  
1879.....\$1,152,612  
1880.....1,295,565  
1881.....4,188,925  
1882.....3,171,501  
1883.....2,784,881  
1884.....4,814,872  
1885.....4,143,866

Totaux \$21,552,222

Mais allons encore plus loin. Sous la période libérale, de 1875 à 1878, la classe pauvre des immigrants avait coûté au trésor du Canada un somme de \$941,475 pour 109,904 immigrants arrivés dans le pays.

Sous la période conservatrice, de 1879 à 1885, le gouvernement avait dépensé \$908,600, mais c'était pour aider une immigration de 233,456 personnes.

La comparaison est facile à établir. Les libéraux dépensaient \$941,000 pour augmenter la population de 110,000 âmes, tandis que le gouvernement conservateur, pour grossir nos rangs de 240,000 personnes, ne dépensait que \$908,600!

Puis, ajoutons que les deux années de 1883 et 1884 ont fait arriver en Canada 237,448 immigrants qui n'ont nécessité qu'une dépense de \$852,260!

Comme on le voit, la politique conservatrice coûte moins chère au pays, et produit plus que le double des résultats du régime libéral.

**LES FAILLITES.**  
M. Drapeau constate, dans son discours, que le nombre des faillites, de 1875 à 1879 (régime libéral) fut de 9,187, avec un passif de \$133,412,565, tandis que de 1880 à 1884 (régime conservateur) le nombre des faillites ne s'éleva qu'à 5,621, avec un passif de \$57,138,711 ce qui laisse en faveur du parti conservateur une différence de 3,566 faillites de moins que durant le régime de M. Mackenzie, et une réduction de 76 millions de piastres, quant au passif.

**Caisse d'Épargne.**  
Grâce à la politique nationale, a dit encore M. Drapeau, l'aisance s'est répandue dans tous les classes de la société. En 1868, on ne comptait que 81 caisses d'épargne attachées au Département des Postes, comptant 2000 déposants qui avaient à leur crédit \$204,488.

Dix huit ans plus tard, en 1885, on constata l'existence de 355 caisses d'épargnes, qui comptent 73,322 déposants ayant à leur crédit \$15,090,540, ce qui fait une augmentation de près de 15 millions de piastres.

La gazette officielle du 22 janvier 1887, page 1422, porte à \$18,546,698 la somme actuellement mise au crédit des déposants.

On a dit quelque part,—dit M. Drapeau,—Que ce sont les gens riches qui déposent dans les banques du gouvernement. Eh bien je vais vous convaincre du contraire; car d'après les règlements, aucune personne ne peut déposer au-delà de mille piastres. Voici quelques unes des classes des déposants aux banques d'épargne du Département des Postes.

Cultivateurs, au nombre de 14,000, ayant à leur crédit \$4,722,000, chiffres ronds, équivalant à \$337 par déposant, en moyenne.

Artisans, 7,850, possédant \$1,422,000, ce qui fait \$182 par déposant.

Journaliers, 4,270, ayant versé \$724,000, ce qui fait \$169 par déposant.

Commerçants, 1,600, ayant à leur crédit \$468,000, ce qui fait \$292 par chaque déposant.

Domestiques de fermes, 1,470, ayant \$277,000, égale à \$188 par chaque déposant.

Filles (servantes), 19,500 possédant \$1,275,000, égale à \$121 par chaque déposante.

Femmes mariées, 12,000 possédant \$2,350,000, formant pour chacune une somme moyenne de \$195.

Comme on le voit facilement, ce ne sont pas les capitalistes qui alimentent ces caisses d'économie, mais bien la classe seulement aisée et la classe travaillante.

Il faut nécessairement avouer que sans la protection, nous ne verrions pas cette aisance générale, mais au contraire nous verrions des milliers d'ouvriers sans ouvrage, sans pain, et s'expatriant. Et il en serait ainsi des cultivateurs.

**LA DETTE PUBLIQUE.**  
Abordant la question de la dette publique, M. Drapeau crut devoir établir de suite, d'après les documents officiels, que la dette brute du Canada s'élevait à \$93,000,000 chiffres ronds, lors de l'établissement de la confédération des provinces, en 1867.

Qué des emprunts ont été opérés comme suit :

Période conservatrice (de 1867 à 1873)	\$ 37,198,402
Période libérale (de 1873 à 1878)	45,213,835
Période conservatrice (de 1878 à 1885)	92,952,483
Formant une somme totale de	\$175,364,720

En ajoutant ces emprunts à la dette primitive (\$93,046,051), on arrive au chiffre total de la dette publique, laquelle s'éleva à \$268,410,771.

Cette dette a été contractée pour l'exécution de divers travaux publics, chemins de fer, dettes provinciales, etc., s'élevant à 155 millions et demi de piastres, dont les items qui suivent sont placés à titre de revenus, savoir :

Canaux	\$ 28,543,378
Chemins de fer	92,575,599
Navigation	8,284,880
Acquisition du Nord-Ouest	5,356,035
Bâtisses du gouvernement	13,147,318
Grand total.....	\$147,906,910

Avant la confédération il avait été dépensé pour chemins de fer et canaux.....\$52,914,175  
Pour travaux publics.....10,690,915  
Total.....\$63,605,090

Ce qui porte la dépense totale pour travaux publics de toute nature à \$211,542,000.

Ainsi, ces chiffres démontrent éloquentement, qu'à l'exception des dettes provinciales mises à la charge du gouvernement fédéral du Canada, tous ces emprunts ont été employés pour les travaux publics et le développement du pays, et que cet état de chose peut être comparé favorablement avec d'autres pays; beaucoup plus riches que le Canada, et qui n'ont pas produit les mêmes résultats satisfaisants à tout point de vue que ceux qu'offre le Canada.

**CONCLUSION.**  
Comme le temps accordé à M. Drapeau allait expirer, il ne put que faire allusion à la lettre de Mgr Taché, au sujet du gouvernement de Sir John Macdonald, et il donna lecture de ce qui suit :

"Plusieurs membres de mes amis,—dit l'Archevêque de St-Basile,—m'ont posé carrément la question :  
"Devons-nous renverser le gouvernement?"  
Après mûre réflexion, j'ai cru devoir répondre que tel n'est pas mon avis. Le renversement d'un gouvernement n'est pas toujours un remède au mal que l'on déplore, au fautes qui ont été commises.  
"En 1873, on a renversé le gouvernement en grande partie sur la question d'immigration. Et quel a été le résultat sur cette question? Tout simplement la durée a remplacé la faiblesse. Les nouveaux gouvernements ont décrété et assuré la mise hors la loi, l'emprisonnement, la sentence de mort, l'exil pour les chefs, et pour les autres une amnistie partielle, qui nous avait été offerte et que nous avons refusée. Les hom-

mes qui ont fait ces choses sont-ils donc les seuls amis des Métis? Faut-il tout sacrifier pour leur mettre nos destinées entre les mains?"

Cette condamnation du gouvernement Mackenzie par Mgr Taché, devra trouver écho chez les Canadiens-français du comté de Russell, on n'en saurait douter.

Mais laissons la parole au vénérable Archevêque se continuer.  
"Si le gouvernement d'aujourd'hui voulait profiter de son expérience, je puis le dire sans hésitation, il devrait profiter de ses fautes, il serait plutôt prêt à faire le bien que d'autres qui n'ont pas les mêmes données, et qui même avec beaucoup de bonne volonté auraient beaucoup à déplorer avant de saisir la situation, les inconvénients qu'elle renferme, les remèdes qu'on doit lui appliquer."

Tel est, en effet, le vrai situation, s'écrie M. Drapeau, et nul doute que les électeurs du beau comté de Russell vont donner leur vote et leur influence au candidat conservateur, M. Mackintosh, et à Sir John Macdonald, l'éminent chef politique conservateur, qui a rendu le Canada prospère et le richement doté d'institutions utiles et payantes.

Electeurs! serrez vos rangs, saisissez reconnaître les amis du pays et du progrès, et votez en masse pour M. Mackintosh!

Des applaudissements prolongés éclatèrent de toutes parts, lors que M. Drapeau se retira de la tribune, ce qui laissait voir clairement que les électeurs du comté de Russell étaient en faveur du gouvernement de Sir John Macdonald.



### Département de l'Intérieur.

REVENU DE L'INTERIEUR.  
ACTE CONCERNANT LES ENGRAIS AGRICOLES.

Le public est par les présentes notifié que les dispositions de l'acte concernant les engrais agricoles viennent en force le 1er Janvier 1887 et que les engrais mis en vente après cette date devront être conformes aux conditions et restrictions qui y sont mentionnées dont les principales sont les suivantes :

1. Dans le présent acte, l'expression "engrais" signifie et comprend tous les engrais dont le prix de vente est de plus de dix piastres la tonne, et qui contiennent de l'azote ou du phosphore ou de l'acide phosphorique.

2. Tout fabricant ou importateur d'engrais pour la vente devra, dans le cours du mois de janvier de chaque année, et avant d'offrir ces engrais en vente, transmettre au ministre du Revenu de l'Intérieur, transport payé, un bocal en verre scellé, contenant au moins deux livres de l'engrais fabriqué ou importé par lui avec le certificat de son analyse, et un échantillon déclarant que ce bocal contient un échantillon moyen de l'engrais fabriqué ou importé par lui, et cet échantillon sera conservé par le ministre du Revenu de l'Intérieur afin de le comparer à tout échantillon d'engrais qui sera obtenu, dans le cours des douze mois suivants, de ce fabricant ou importeur et qui sera transmis à l'analyste en chef par analyse.

3. Si l'engrais est mis en vente, chaque bocal destiné à être vendu ou distribué au Canada portera un certificat d'analyse, que le fabricant y apposera ou qu'il y attachera solidement; si l'engrais est en sacs, ce certificat sera distinctement attaché à chaque sac; s'il est dans des barils, il sera marqué au fer chaud, estampé ou imprimé sur le fond de chaque baril, ou sur une autre partie solidement attachée au fond de chaque baril; et un encre, le certificat du fabricant sera marqué et une copie en sera donnée à chaque acheteur.

4. Nul engrais ne sera vendu, ni offert ou exposé en vente, à moins qu'un certificat de son analyse, et un échantillon de l'engrais n'aient été remis au ministre du Revenu de l'Intérieur, et que l'engrais soit conforme à toutes les prescriptions du paragraphe précédent.

5. Quiconque vendra, offrira ou exposera en vente quelque engrais au sujet duquel les dispositions du présent acte n'auraient pas été suivies, ou qui aura apposé un certificat d'analyse soit attaché à un sac ou baril de pareil engrais, ou qui soit représenté à l'inspecteur, pour accompagner le mémoire d'inspection de cet inspecteur, énonçant que cet engrais contient une plus forte proportion des constituants mentionnés au présent article que celle qui est indiquée sur le certificat, ou qui exposera en vente quelque engrais supposé ou apparemment inspecté et qui ne contiendra pas la proportion de constituants mentionnés au présent article, ou qui exposera en vente quelque engrais qui ne contiendra pas la proportion de constituants mentionnés dans le certificat du fabricant qui l'accompagne, sera passible dans chaque cas d'une amende n'excédant pas cinquante piastres pour la première infraction, et d'une amende n'excédant pas cent piastres pour chaque infraction subséquente.

6. L'acte passé en la quarante-septième année du règne de Sa Majesté, chapitre trent-sept, intitulé "acte de prévention la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles", est par le présent abrogé, sauf à l'égard des infractions commises contre le dit acte, ou à l'égard de toute poursuite ou autre chose commencée et non terminée, et de tout paiement de deniers dus sous l'empire d'aucune de ses dispositions.

Une copie de l'acte pourra être obtenue sur demande au Département du Revenu de l'Intérieur.

E. MIAL,  
Commissaire.